

**Compte rendu de la réunion des parents du 07/09/2018**

**Classe de Mme Véronique : 5 et 6<sup>ème</sup> primaire**

***Devoirs et leçons :***

-----  
Les contrats : du lundi pour le lundi suivant.

Dictée : le lundi pour le vendredi

- La dictée peut être préparée ou non (avec ou sans texte, c'est-à-dire avec un texte remis par Mme Véronique ou sans il s'agit d'une matière vue en classe la semaine)

Poésie : les élèves ont reçu un carnet. Mme choisit un thème par mois, les élèves ont +/- 3 à 4 semaines pour l'apprendre.

« Mots du jour » : une liste est remise par Mme Véronique. Pour le contrôle, Mme donne la définition, l'élève donne le mot.

***Le JDC :***

-----  
Réalisé le lundi pour la semaine (parfois même pour 2 semaines)

***Les contrôles :***

-----  
Mme Véronique remet les contrôles le jeudi (!! pas tous les jeudis, c'est remis de manière aléatoire pendant l'année). Les enfants doivent rapporter la farde des contrôles (signés par les parents) le mardi qui suit.

***Rappel !***

-----  
Mme Véronique demande, de préférence, de mettre le nom de l'élève sur le matériel.

Les comptes se font toujours le jeudi

***Horaires :***

-----  
Gym > le mercredi

Néerlandais > le vendredi PM

Plus de cours d'informatique cette année.

***Au programme cette année :***

-----  
Stage de piscine dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2019

Classes vertes à Bouillon (3 jours) > prévues avant le congé de Carnaval

***Visite médicale :***

-----  
Pour les 6<sup>ème</sup> le 01/02/2019

***Absence :***

-----  
Moins de 3 jours > doc remis en début d'année, à compléter et à remettre à l'école

+ de 3 jours > Certificat médical obligatoire

***Le grand changement de l'année :***

-----  
Le prix de la garderie.

**NDLS :**

---

Cours donné par Mme Caroline le vendredi PM.

2H/sem.

Mme a remis à chaque élève :

- ✓ Un grand cahier
- ✓ Un petit cahier (avec les synthèses)
- ✓ Un cahier de brouillon

Au niveau des contrôles : peut se faire soit par écrit soit de manière orale + à Noël un examen écrit et oral.

Pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, c'est la même matière, par thème déjà abordé dans les années antérieures mais approfondi (Exemple : les élèves ont vu en 4<sup>ème</sup> le matériel de la rentrée scolaire, cette année ils verront le même thème mais avec de la matière en +)

PS : Suggestion faite à Mme Caroline : d'utiliser un classeur pour le cours de néerlandais (afin d'éviter de gaspiller du papier), Mme Caroline l'envisagera pour l'année prochaine.